



POSTE D'ANIMATEUR SAGE / AGRICULTURE

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon - 267 communes, 89 000 habitants – recrute son Animateur SAGE/Agriculture.

Créé en 2016 après dissolution de 3 syndicats de rivières, le SMBVA couvre désormais la totalité du bassin versant et y exerce la GEMAPI. Il a également repris les compétences d'animation de la politique de l'eau, portées précédemment par le SIRTAVA, à savoir l'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) approuvé en 2013, du Contrat Global Armançon et du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). C'est dans ce cadre que le SMBVA recherche son animateur du SAGE. Cette mission sera exercée sur un mi-temps, complété par des missions d'animation agricole, elles aussi sur un mi-temps.

Date limite de dépôt des candidatures (lettre de motivation manuscrite, C.V.) : 10 novembre 2017.

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président du S.M.B.V.A.
58 ter rue Vaucorbe
89700 TONNERRE

Renseignements auprès de : Lauriane BUCHAILLOT (direction@bassin-armancon.fr)

MISSIONS SAGE (0,5 ETP)

❶ Mettre en œuvre le SAGE :

- Mettre en œuvre les actions du SAGE sous maîtrise d'ouvrage du SMBVA, qui ne sont pas intégrées dans les outils existants (PAPI, Contrat Global Armançon, programmes d'actions GEMAPI ...),
- Assurer un appui aux acteurs locaux pour la mise en œuvre des actions du SAGE, dont ils assurent la maîtrise d'ouvrage,
- Organiser et suivre les études réalisées en interne et en externe dans le cadre du suivi du SAGE,
- Conduire les actions d'amélioration de la connaissance nécessaires à la CLE (études internes ou externalisées, partenariats avec la recherche, encadrement de stagiaires spécialisés, ...),
- Assurer la coordination entre les différents outils (PAPI, Contrat Global, programmes d'actions GEMAPI) dans le respect du SAGE,
- Préparer les avis de la CLE sur les dossiers soumis à autorisation de la police de l'eau,

- Assurer la communication autour du SAGE pour favoriser son appropriation et sa prise en compte par les acteurs locaux (lettres d'information, conférences ...),
- Participer aux réunions organisées par l'Agence de l'eau, l'EPTB Seine-Grands Lacs et les autres partenaires techniques et institutionnels pour y représenter le bassin versant et ses enjeux.

② Assurer le secrétariat de la Commission Locale de l'Eau (CLE) :

- Organiser les réunions de la CLE, de son bureau et de ses commissions thématiques (préparation, animation, rédaction des comptes-rendus),
- Rédiger le bilan d'activité de la CLE,
- Gérer les demandes de financement,
- Assurer le remplissage des indicateurs de suivi du SAGE.

MISSIONS AGRICOLES (0,5 ETP)

① Mettre en place les actions visant à préserver la ressource en eau inscrites dans le Contrat Global

- Favoriser et accompagner les actions de développement de filières et pratiques économes en intrants en développant les relations avec les structures agricoles compétentes et les collectivités. Cette action intègre la problématique quantitative sur les territoires soumis à cet enjeu et comprend la communication des résultats obtenus à divers publics (agriculteurs, conseillers, collectivités, etc.),
- En fonction du maître d'ouvrage identifié, mettre en place ou accompagner la mise en place et le suivi d'opérations sur des secteurs prioritaires hors BAC (cours d'eau, zones humides) en lien avec les structures compétentes et les partenaires concernés. Inciter les agriculteurs à souscrire aux mesures définies (opérations d'aménagement de l'espace rural/bassins tampons, souscription de mesures du PDR, etc.) et les accompagner dans cette démarche.
- Ces actions concernent notamment les opérations suivantes :
 - Poursuite du projet élevage sur le bassin de l'Armanche ;
 - Projet foncier sur le secteur de Mont-Saint-Sulpice ;
 - Actions permettant de limiter les impacts des drainages agricoles sur la qualité de l'eau.

② Informer et mobiliser les agriculteurs sur la protection de la ressource en eau

- Organisation d'interventions techniques (essais, démonstration, formations, actions, ...),
- Assurer une veille sur les pratiques agricoles et la réglementation en matière d'environnement,
- Sensibiliser les agriculteurs sur l'impact de leurs pratiques sur le territoire et les accompagner dans la recherche de solutions, notamment en assurant la diffusion d'exemples pertinents réalisés par ailleurs,
- Concevoir des supports de communication pour les agriculteurs (bulletin de liaison, flash infos, annonce de démonstrations dans la presse locale, panneaux, ...) en lien avec les objectifs du Contrat Global.

③ Apporter un appui technique aux collectivités et aux agriculteurs pour la maîtrise du foncier afin de préserver les zones sensibles

- Accompagnement des collectivités et des agriculteurs dans leur réflexion sur la maîtrise foncière et les opérations de réaménagement foncier environnemental en vue de préserver les zones particulièrement sensibles : zones humides, zones rivulaires, espaces de mobilité fonctionnelle, bassins d'alimentation de captages, ...,
- Participer aux opérations de veille foncière en lien avec les acteurs concernés (SAFER, Chambre d'agriculture, ...) et en coordination avec les collectivités du territoire,
- Contribuer aux projets GEMAPI portés par le SMBVA sur le volet gestion des espaces agricoles,
- Apporter un appui méthodologique au chargé de mission hydrologie de bassins versants du SMBVA sur la conduite des diagnostics agricoles, ainsi qu'une expertise sur certains des bassins versants étudiés (problématique drainage notamment),
- Apporter un soutien méthodologique à l'animatrice agricole du Contrat Global Armançon.

④ Coordonner les actions agricoles mises en œuvre sur le bassin versant par les chambres d'agriculture et le SMBVA en lien avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie

⑤ Suivi administratif de la mission

- Organiser les comités techniques agricoles et contribuer à l'organisation des comités de pilotage du Contrat Global,
- Définir le budget alloué à la mission,
- Rédiger le bilan d'activité annuel,
- Gérer des demandes de financements liées à la mission.

PROFIL SOUHAITE

- Niveau d'études : BAC+5 dans le domaine de l'environnement avec une spécialisation en agronomie et/ou agriculture. Une expérience ou des connaissances en aménagement du territoire seraient un plus
- Expérience dans un poste similaire souhaitée
- Connaissances des collectivités locales et des acteurs de l'eau
- Connaissances en droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Maîtrise des outils informatiques et d'un SIG
- Permis B exigé

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Aisance rédactionnelle et relationnelle
- Goût et aptitude réelle à l'animation, la coordination et la concertation
- Aptitude au travail en équipe et avec différents partenaires
- Disponibilité, rigueur et capacité d'organisation
- Dynamisme et esprit d'initiative
- Capacités de synthèse et d'appréhension des enjeux complexes d'un territoire pour élaborer des stratégies d'actions

CONDITIONS PRATIQUES

- Poste basé à Tonnerre (89)
- Poste à pourvoir dans les meilleurs délais
- Rémunération : selon expérience sur la base de la grille des ingénieurs territoriaux
- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD de 3 ans)